

**COLLEGE  
OLYMPE DE  
GOUGES**

**PROCÈS-VERBAL N° 1  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du mardi 25 septembre 2018  
Ouverture de la séance 18h00- Fin de la séance 18h25**

Membres PRÉSENTS : 19

Membres EXCUSÉS ou ABSENTS : 10

Membres INVITÉS : 1

QUORUM : 16

Le quorum étant atteint (18) le conseil d'administration peut siéger et débute à 18h00.

Mme Aguirre Leroy, Principale ouvre la séance en présentant M Kayed, nouvel adjoint-gestionnaire, et Mme Alayrangues, CPE Stagiaire.

M. Zoeller, Principal adjoint, assurera le secrétariat de séance.

**ORDRE DU JOUR**

**I - Questions générales :**

- Adoption du P.V du CA du 02 juillet 2018

**II - Questions Pédagogiques et éducatives :**

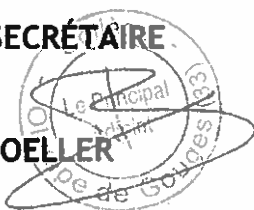
- Dates de stage d'observation professionnelle des élèves de 3<sup>ème</sup>

**IV - Questions Financière et Matérielle :**

- Logements de fonction
- Autorisation de recrutement d'emplois aidés PEC « Parcours Emploi Compétences »
- Délégations de signature
- Convention USEP pour utilisation du gymnase
- Convention CROSSFIT pour utilisation gymnase
- Convention pour transfert et utilisation de matériel adapté

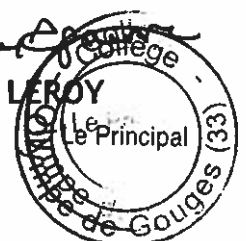
**LE SECRÉTAIRE**

**P. ZOELLER**



**LA PRINCIPALE**

**P. AGUIRRE LEROY**



## I QUESTIONS GÉNÉRALES

- Le PV du CA du 2 JUILLET 2018 est approuvé à l'unanimité :18 votants

Vote :

- CONTRE :                      ABSTENTION :                      POUR : 18

## II QUESTIONS PEDAGOGIQUES:

- Dates de stage d'observation professionnelle des élèves de 3ème :

Les élèves de 3<sup>ème</sup> doivent suivre une séquence d'observation en entreprise de 30h réparties sur 5 jours au cours de cette année scolaire.

Les dates retenues sont les suivantes :

- Du lundi 17 au vendredi 21 décembre 2018
- Ou du mardi 18 au samedi 22 décembre (pour les entreprises ne travaillant pas le lundi)

Un retour d'expérience sera demandé aux élèves par la confection d'un diaporama qu'ils exposeront à l'oral le mercredi 9 janvier 2019.

## III QUESTIONS FINANCIERES ET MATERIELLES :

- Logements de fonction :

Mme Aguirre Leroy expose le motif pour lequel le tableau d'occupation des logements de fonction est soumis au vote une nouvelle fois.

Mme Aguirre Leroy a obtenu une dérogation à loger pendant vacant son logement. Durant les congés scolaires de l'été, à la suite de la nomination de Mme Alayrangues en tant que CPE stagiaire, celle-ci a sollicité l'autorisation de bénéficier du logement.

Mme Aguirre Leroy a pris l'attache du Conseil départemental afin de le questionner sur la faisabilité de la demande. Le Conseil départemental a accédé à cette requête moyennant la mise en place d'une convention d'occupation précaire assortie du versement d'un loyer. La régularisation devant intervenir au présent CA.

M. Kayed, indique que les versements des loyers contribuent à assurer les dépenses de viabilisation (50% du montant du loyer) et à participer aux travaux d'amélioration des logements (50% restants).

Vote :

- CONTRE :                      ABSTENTION :                      POUR : 18

*Arrivée de Mme Perrain à 18h10*

- **Autorisation de recrutement de contrats aidés PEC :**

Le Conseil départemental autorise l'établissement à recruter 2 personnes en contrat aidé « Parcours Emploi Compétence ».

Dans le cadre d'un projet professionnel, ce type de contrat vise à permettre à des personnes éligibles de bénéficier d'un emploi leur permettant de gagner en compétences.

Les besoins identifiés sont 1 agent polyvalent et 1 agent d'entretien.

**Vote :**

▪ CONTRE :                      ABSTENTION :                      POUR : 19

- **Convention CROSSFIT :**

La convention soumise au vote du CA, concerne la mise à disposition du gymnase le jeudi de 17h15 à 18h15 à M. Tété, afin de proposer une activité sportive de Crossfit aux personnels de l'établissement.

**Vote :**

▪ CONTRE :                      ABSTENTION :                      POUR : 19

- **Convention USEP :**

La convention soumise au vote du CA, concerne la mise à disposition du gymnase le mercredi 20 mars 2019 à l'association USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) départementale, afin d'y organiser une rencontre inter-écoles de gymnastique.

**Vote :**

▪ CONTRE :                      ABSTENTION :                      POUR : 19

- **Convention de transfert de matériel adapté :**

Une élève de 6<sup>ème</sup> présente un handicap d'audition nécessitant un appareillage compensant partiellement sa surdité.

Ce matériel, propriété de la DSDEN, était prêté à l'école élémentaire.

Il s'agit donc de transmettre au collège cet équipement constitué d'un émetteur et d'un récepteur audio, et de l'inscrire à l'inventaire du collège.

**Vote :**

▪ CONTRE :                      ABSTENTION :                      POUR : 19

- **Délégations de signature :**

Pour information, Mme Aguirre Leroy présente les deux actes qu'elle a pris concernant les domaines de délégation de signature.

Une délégation de signature est faite à M. Kayed concernant un certain nombre d'actes afférant à la gestion matérielle et financière de l'établissement.

Une délégation de signature est faite à M. Zoeller concernant les actes liés à la pédagogie.

**Vote :**

▪ CONTRE :                      ABSTENTION :                      POUR : 19

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25.*

*Le prochain CA aura lieu le jeudi 18 octobre avec les nouveaux représentants élus.*